

Code de conduite et Charte de conformité de hostettler group

Le Code de conduite et la Charte de conformité de hostettler group définissent les principes fondamentaux, les règles et les normes éthiques que nous respectons au sein de hostettler group et de ses entreprises, et sur lesquels nous axons notre activité économique. Le respect, en toute autonomie, des normes de comportement éthique les plus sévères et l'observation à la lettre de toutes les lois nationales et internationales applicables constituent le fondement de notre activité entrepreneuriale. Nous accordons une importance primordiale aux conditions de travail équitables et à la haute qualité définie des produits.

Sur la base de son Code de conduite et de sa Charte de conformité, hostettler group assure une conformité efficace moyennant les consignes correspondantes et les processus appropriés.

Le Code de conduite et la Charte de conformité s'appliquent à tous les employés des entreprises appartenant à hostettler group, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration.

Thèmes abordés: lois, intégrité, anti-corruption, commerce international, concurrence loyale, droits humains, égalité et diversité – People of Color, travail forcé, travail des enfants, durabilité, santé et sécurité, ainsi que protection des données.

Lois

hostettler group exige de tous ses employés qu'ils respectent en permanence les lois en vigueur dans leurs activités professionnelles.

Intégrité

hostettler group s'engage à toujours agir de manière éthique et responsable. Notre Code de conduite et notre Charte de conformité ont pour vocation de prévenir tout agissement indésirable et d'encourager le respect des normes d'intégrité les plus élevées et de toutes les lois et règles en vigueur par toutes les personnes agissant au nom de hostettler group. Raison pour laquelle nous exigeons, à chaque fois que nous mandatos des prestations de services en notre nom, que le prestataire, ses mandataires ou conseillers respectent également les dispositions prévues par notre Code de conduite et notre Charte de conformité ou se tiennent à des normes de conduite et de conformité similaires assurant qu'ils agissent également de manière éthique et responsable.

Anti-corruption

hostettler group cultive les normes éthiques les plus sévères et agit de manière réfléchie, entrepreneuriale et en suivant les objectifs. Le choix de ses partenaires commerciaux est uniquement axé sur des indicateurs de performance. Les décisions sont toujours prises dans l'intérêt de hostettler group et jamais en vue d'un enrichissement personnel. hostettler group refuse catégoriquement toute forme de pot-de-vin et de corruption, et lutte contre toute forme de corruption. Les lois et règles anti-corruption en vigueur sont respectées dans tous les sites où nous menons des activités commerciales. Toute tentative visant à influencer une personne par une marque d'hospitalité, un divertissement ou des cadeaux, afin d'obtenir des marchés avec notre entreprise, est strictement interdite.

Commerce international

Les lois qui régissent le commerce international ont un impact sur le transport de marchandises, les prestations de service et la technologie par-delà les frontières nationales. Notre politique consiste à respecter à la lettre ces lois et règles dans les pays où nous opérons.

Concurrence loyale

Le respect des règles en matière de concurrence fait partie des valeurs fondamentales de hostettler group. Notre entreprise ne tolère aucune infraction au droit de la concurrence. À cet effet, hostettler group a mis en œuvre un programme de conformité intégral visant à exclure toute infraction au droit de la concurrence. Il fait pour cela appel à AGON PARTNERS LEGAL AG en qualité de service chargé de la conformité.

Droits humains

Nous nous engageons à respecter les droits humains ainsi que toutes les lois du travail nationales et locales en vigueur dans les pays où nous opérons. Dans nos activités commerciales, nous prendrons en considération les questions sociales essentielles et respecterons les droits fondamentaux du travail.

Égalité et diversité – People of Color

Nous respectons l'individu et veillons à ce que notre environnement de travail soit caractérisé par l'égalité et la diversité. Nous n'acceptons aucune forme de discrimination de la part de ou envers notre personnel, de personnes impliquées dans nos activités ou de personnes avec qui nous entretenons des relations commerciales. Cela quels que soient leur origine, nationalité, sexe, couleur de la peau, religion, âge, activité politique ou syndicale, orientation sexuelle, etc.

Travail forcé

Toute forme d'esclavage, de servitude pour dettes ou de travail forcé sous la menace d'une amende ou d'une autre peine exercée contre la volonté, dans le cadre d'une servitude ou d'un emprisonnement, est interdite et ne sera pas tolérée.

Le travail des enfants selon l'UNICEF

D'après la définition, on entend par travail des enfants toute activité pour laquelle les enfants sont trop jeunes, qui est dangereuse ou source d'exploitation, ou qui nuit à leur développement physique ou mental ou à leur scolarité. Ces types d'activités privent les enfants de leur enfance, et violent les droits des enfants en vigueur dans le monde. On fait la distinction entre les tâches normales des enfants, comme par exemple au sein de leur domicile, ou bien l'emploi légal des jeunes, et l'exploitation des enfants. En ce qui concerne l'emploi légal des jeunes, la plupart des États ont défini un âge minimum légal entre 14 et 16 ans.

Durabilité

hostettler group accorde beaucoup d'importance à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. De la direction générale, de l'équipe de management et du personnel, nous attendons qu'ils travaillent dans le respect de l'environnement, et qu'ils soutiennent à tout moment les initiatives de hostettler group dans le sens d'une méthode de travail respectueuse de l'environnement et durable.

Santé et sécurité

Nous veillons à fournir à l'ensemble de notre personnel un poste de travail sain, de bonnes conditions de travail et une bonne ambiance de travail. Pour y parvenir, nous misons sur un aménagement du travail favorable à la santé et nous adoptons les mesures préventives correspondantes.

Protection des données

hostettler group s'engage au traitement responsable des données à caractère personnel. À ce titre, le respect de la loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD), de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection des données (OLPD), de la loi sur les télécommunications (LTC) et d'autres dispositions éventuellement applicables en matière de protection des données, en particulier le Règlement général sur la protection des données de l'UE (RGPD), est contraignant pour hostettler group.

hostettler group désigne son conseiller à la protection des données, lequel surveille, en toute indépendance professionnelle et de manière transparente, le respect des règles internes de l'entreprise en matière de protection des données, et tient un registre des activités de traitement. En vertu de l'art. 27, associé à l'art. 3, paragraphe 2 RGPD, un représentant chargé de la protection des données établi dans l'UE doit être désigné. À ce titre, et en conformité avec l'art. 27, paragraphe 3 RGPD, hostettler group désigne la société ecolaw.de - Gesellschaft für Datensicherheit & Datenschutz GmbH, domiciliée en Allemagne, comme son représentant.

Conclusion

Notre Code de conduite et notre Charte de conformité ont été adoptés par le conseil d'administration de hostettler ag sursee et doivent être communiqués à l'ensemble du personnel dans le monde entier. Nous attendons de notre personnel qu'il les respecte à la lettre et qu'il suive les consignes appropriées.

Leur mise en œuvre et leur respect sont de la responsabilité du conseil d'administration et de la direction générale du groupe, tout comme de celle de chaque employée et employé. hostettler group a la conviction que le respect des présents Code de conduite et Charte de conformité contribuera à renforcer sa position sur le marché, et donc la valeur de l'entreprise.

Interlocuteurs agissant pour le compte de hostettler group

➤ Chargé externe de la conformité

AGON PARTNERS LEGAL AG
Wiesenstrasse 17
8008 Zurich
Suisse
info@agon-partners.ch
+41 43 344 95 82 / +41 79 504 43 72

➤ Conseiller à la protection des données des sociétés suisses

hostettler ag sursee
Stephan Küng
Responsable Management Services
Haldenmattstrasse 3
6210 Sursee
Suisse
privacy@hostettler.com
+41 41 926 61 11

➤ Conseiller à la protection des données de l'espace UE

ecolaw.de Gesellschaft für Datensicherheit & Datenschutz GmbH
Roseggerstrasse 1
38440 Wolfsburg
Allemagne
datenschutz@ecolaw.de
+49 (0) 5361 27 29 293

Sursee, le 24 avril 2023

Le Code de conduite et la Charte de conformité du groupe hostettler ont été initialement rédigés en langue allemande. Les divergences ou différences qui apparaissent dans la traduction ne sont pas contraignantes et n'ont aucun effet juridique. Si vous avez des questions sur l'exactitude des informations contenues dans la traduction, veuillez-vous reporter à la version allemande, qui est la version officielle et la seule faisant foi.